



BULLETIN N° 180

Janvier 2017

Le mot du maire

Le mois de Janvier étant le mois traditionnel des échanges de vœux, permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de réussite pour 2017.

Je profite de ce moment pour remercier l'ensemble du personnel communal, Pascale, Carole et Jacky, les bénévoles pour le travail accompli tout au long de l'année passée, ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal pour son soutien.

En 2016, quelques travaux de voirie ont été réalisés, nous avons achevé la rénovation des boiseries de l'église, et avons équipé les salles de classe de placards en remplacement des armoires vieillissantes.

Pour 2017, le dossier, concernant l'équipement de notre commune avec un moyen de vidéo surveillance, entre dans sa phase de réalisation. En effet, les entrées de notre village seront pourvues de caméras.

Des travaux de remise aux normes de notre salle des fêtes seront lancés. Nous avons fait appel à un cabinet d'architectes pour la réalisation du projet.

Nous poursuivrons l'entretien des bâtiments communaux et de l'ensemble des espaces verts.

Dans le domaine scolaire, au vu des besoins croissants de la population de notre R.P.I. nous étudions l'agrandissement de la cantine et du point d'accueil garderie situés tous deux à Montgé-en-Goële.

En 2017 se dérouleront les élections Présidentielles, suivies des législatives.

Elections Présidentielles: 23 Avril et 7 Mai

Elections Législatives: 11 Juin et 18 Juin

Denis PISOWICZ

Sommaire :

- Les vœux du Maire
- La vie de la commune



NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE

Attention les horaires du secrétariat changent à compter du 1er février 2017.

La lettre de Vinantes

Directeur de publication : Pisowicz Denis Mairie de Vinantes 1 Rue de Meaux 77230 VINANTES

Tél 01.64.36.23.64 Fax : 01.76.50.11.74



La vie de la commune

Alerte Météo

Depuis quelques jours notre région supporte des températures au dessous de zéro. Ne vous faites pas piéger par les aléas climatiques du moment. Si vous le pouvez financièrement, préparez votre véhicule aux conditions hivernales avec des pneus hiver ou tous temps qui sont des pneumatiques été avec une certification hiver.

Les rues de notre commune sont salées avec modération, le réseau départemental de notre secteur est traité dans un ordre prioritaire défini par l'autorité départementale. Donc vous pouvez trouver des secteurs traités et d'autres pas.

Soyez prudent et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation.

DECES BERNARD GOBET

Dans le silence recueilli de l'église de Vinantes, était évoqué le souvenir de Bernard GOBET.

Vinantes 1955 : un petit village rural avec ses fermes et leurs animaux, un modeste commerce local et surtout la présence indispensable des artisans : la menuiserie Brouet pour la traction animale et l'entretien des outils agricoles et le forgeron, la famille Gobet.

Soixante années d'amitié et d'estime sans réserve se sont écoulées pour une personnalité disponible pour tous, aussi discrète que compétente dans son labeur quotidien. Sans oublier les années passées sous l'uniforme militaire au service du pays dans le désert du Sahara et en Algérie, ni sa disponibilité pour ses concitoyens en qualité de conseiller municipal.

Bel exemple, avec son épouse, sa fille et sa famille d'adaptation professionnelle réussie, de la forge aux matériels modernes et aux lustres artistiques.

C'est une personnalité courageuse qui ne s'oublie pas.

Illuminations de Noël

Cette année un concours d'illuminations de notre village vous a été proposé.

Nous remercions les participants de la version 2016. Les gagnants sont Mr et Mme Camus, Mr et Mme Maréchal et Mr et Mme Dos Santos.

L'expérience sera renouvelée l'année prochaine, préparez-vous !

**PROCHAIN
BULLETIN
MARS 2017**



Ouverture de la Médiathèque

La médiathèque municipale sera ouverte pendant toute la période des vacances d'hiver tous les après-midi de 14h à 18h.

Il sera proposé aux enfants diverses activités sous forme d'ateliers, facturés à 3€ la séance. Une pré-inscription de votre enfant est souhaitable.

Le programme est disponible sur place ou sur le site vinantes.fr

Chers parents, nous vous rappelons que vos enfants sont accueillis à partir de 6 ans et restent sous votre responsabilité lors de leur venue.

Les festivités de Noël

Le samedi 10 et le dimanche 11 décembre étaient réservés aux festivités communales de Noël.

La municipalité a proposé un repas, un spectacle, un cadeau, pour faire de cet instant, une parenthèse de partage ; une possibilité de se rencontrer autour d'une fête et de découvrir les personnes qui partagent notre village car chacun pris dans son quotidien n'a pas toujours l'opportunité de le faire.

